Communiqué de presse

L'ETAT DOIT SOUTENIR
L' Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail

Depuis de années l'AVFT fait un travail remarquable pour défendre les femmes confrontées aux violences sur le lieu de travail. C'est pourquoi les organisations syndicales ont très souvent le réflexe de leur envoyer des victimes souvent dans des situations critiques.

Devant la libération de la parole de nombreuses femmes victimes de ces violences, l'AVFT a rencontré de telles difficultés pour assumer sa mission qu'elle s'est vue obligée de fermer son standard, faute de moyens.
Nous venons d'apprendre que le secrétariat d'État à l'égalité des femmes et des hommes s'est emparé du sujet en proposant l'ouverture d'une ligne gérée par l'Etat reposant sur des « écoutant-es » qui restent à former puisque l'Etat part de zéro.

On ne peut que déplorer le manque d'initiative du secrétariat d'Etat qui peut et doit aider clairement l'AVFT notamment d'un point de vue financier. L'AVFT est en effet une association rodée sur les questions de violence de genre et composée de véritable professionnelles, accompagnant les femmes du début de leur histoire jusqu'aux tribunaux, le cas échéant.

La fédération SUD PTT considère que l'Etat doit aider de toute urgence l'AVFT, la confortant dans ses missions par des moyens humains et financiers proportionnels à l'afflux d'appels que connaît cette association, seule sur ce terrain de la violence faite aux femmes sur le lieu de travail.

Paris le 8 mai 2018

**Fédération
des activités postales
et de télécommunications**

25/27 rue des Envierges 75020 Paris
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudptt@sudptt.fr Site : www.sudptt.fr

Union syndicale Solidaires Sud PTT